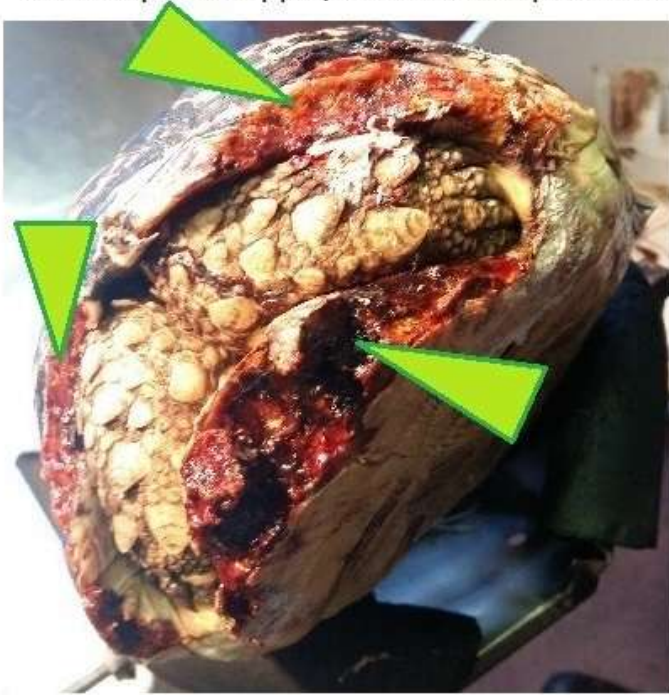


Reconstruction en résine de la carapace d'une tortue léopard de 2,5 kilos *Stigmochelys pardalis* suite à l'attaque d'un chien.

Les écailles de bordure de la dossière et du plastron manquent. Après hémostase à l'eau oxygénée à 10 volumes puis désinfection à la povidone iodée, Une crème cicatrisante et antibiotique est appliquée sous compresse et maintenue par un pansement enveloppant.



On injecte un antibiotique (amoxicilline par ex.) Après 48 heures, le pansement est ôté et les plaies sont désinfectées. L'animal est craintif et reste prostré dans sa carapace. Un morphinique lui est administré. Ici il n'est pas nécessaire de l'anesthésier. Des armatures en broches d'acier sont implantées dans l'os dermique. Puis une résine alimentaire armée de fibre de verre est appliquée. Une seconde résine de surface, de meilleure tenue mécanique, mais au solvant plus toxique, est appliquée puis limée après 20 minutes de prise. La large surface traitée et le risque toxique imposent l'association des deux résines. Il reste à restituer l'apparence extérieure des dessins ornés de la carapace à l'aide de tubes de couleur acrylique d'art, en trois couches successives puis au vernis satiné.

La prothèse étant située à une extrémité de la carapace, elle devrait persister quelques années. Dans le cas où le flanc ou le côté subit une perte de paroi, une grille en fil d'acier doit être tendue, comme les cordages d'une raquette de tennis, la résine est rejetée après plusieurs années, après que l'os dermique se soit reconstruit.

Une antibiothérapie orale est poursuivie. Rappelons que la majorité des traumatismes de carapace est due au chien et la tondeuse. La détention de faune sauvage impose à ce titre la préservation en enclos sécurisé. Plus de détails sur le site i-fap.fr.

